



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurisation de l'approvisionnement énergétique de Mayotte

Question écrite n° 45596

Texte de la question

M. Mansour Kamardine attire l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur la sécurisation énergétique de Mayotte. En cette période de troubles internationaux et de tension sur le transport maritime et sur les marchés internationaux des hydrocarbures, la sécurisation de l'approvisionnement de Mayotte en gaz, en essence, en kérosène et en gasoil se pose. Elle se pose d'autant plus du fait de l'éloignement de Mayotte des points de chargement de navire et d'une production électrique dépendante à 95 % des hydrocarbures. C'est pourquoi M. le député demande à Mme la ministre de l'informer de la réglementation applicable à Mayotte en matière de stock de sécurité pour l'essence, le gasoil, le gaz et le kérosène. Il lui demande, également, quel est l'état actuel des stocks par matière et leur correspondance en durée de résilience à Mayotte. Il lui demande, enfin, ce qu'elle envisage d'entreprendre pour sécuriser l'approvisionnement du 101e département dans le contexte actuel et les mesures qu'elle entend prendre en cas d'accroissement des tensions géopolitiques et d'augmentation importante des prix.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45596

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mai 2022](#), page 3266

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)